

# REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la  
Meurthe-et-Moselle

Arrondissement de  
Lunéville

Pôle d'Equilibre  
Territorial et Rural  
Pays du Lunevillois

Nombre de membres dont le  
conseil doit être composé : .... **15**

Nombre de conseillers en  
exercice : ..... **40**

Date de convocation :  
**7 mars 2025**

## DELIBERATION

### COMITE DE POLE

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-neuf mars à vingt heures, les Membres du Comité de pôle se sont réunis sur la convocation de M. le Président, adressée le 07/03/2025 conformément aux articles L. 2121-10 à 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui a eu lieu Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat Salle n°2- 1er étage - accès par le parking arrière - 11 avenue de la Libération - 54300 LUNEVILLE.

**Présidence** : Philippe DANIEL, Président.

#### **Etaient présents** :

Philippe ARNOULD, Jocelyne CAREL, Philippe COLIN, Philippe DANIEL, Rose-Marie FALQUE, Dominique FOINANT, Jean-Paul FRANCOIS, Dominique GEORGE, Murielle GRIFFOUL, Maurice HERIAT, Linda KWIECIEN, Jacques LAVOIL, Olivier MARTET, Thierry MERCIER, Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Bruno MINUTIELLO, Bernard MULLER, Gérard RITZ, Christophe SONREL, Rémi VUILLAUME, René WAGNER

**Mandat de procuration** : Jean-Claude BAZIN à Philippe COLIN, Fabrice BOYER à Jacques LAVOIL, Pierre-Jean COURBEY à Rose-Marie FALQUE, Jacques LAMBLIN à Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Laurie PERISSE à Murielle GRIFFOUL, Matthieu SIGIEL à Gérard RITZ

**Absents** : Christian GEX, Catherine PAILLARD

**Secrétaire de séance** : Monsieur Gérard RITZ

Membres présents.....21  
Absents ayant donné mandat de procuration.....6  
Absents.....2  
Votants.....27

### **Délibération 2025 016**

#### **FINANCES**

**Affectation des résultats de la régie dotée de la seule autonomie financière  
Maison du Tourisme 2024**

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
21	6	27	0	0	0

**Considérant** qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,  
**Statuant** sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024  
**Constatant** que le compte financier unique fait apparaître :

Un excédent de fonctionnement de :	16 105.54 €
Un excédent reporté de :	18 662.84 €
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	34 768.38 €
Un excédent d'investissement pour l'exercice 2024 de :	469.74 €
Un excédent reporté de :	36 684.68 €
Un excédent d'investissement cumulé de :	36 684.68 €
Un déficit des restes à réaliser de :	0 €
Soit un excédent de financement de :	36 684.68 €

DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2024 comme suit :

RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2024 : EXCEDENT	34 768.38 €
AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068)	0,00 €
RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002)	34 768.38 €

RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001) : EXCEDENT	36 684.68 €
--	-------------

Sur présentation de Monsieur le Président, après avis favorable du bureau de pôle et après avoir approuvé le compte financier unique du budget de la régie dotée de la seule autonomie financière de l'exercice 2024, le Comité de pôle après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **DECIDE** d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2024 comme présenté.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus ont signé au Registre les membres présents.

Pour extrait conforme,  
Affiché le 21 mars 2025  
Philippe DANIEL,  
Président.



Philippe DANIEL  
2025.03.20 16:11:55 +0100  
Ref:8401431-12609814-1-D  
Signature numérique  
Président du PETR du Pays du  
Lunévillois